

## ► Note de présentation des travaux de modernisation de la station d'épuration (STEP)

Les travaux de modernisation et de mise aux normes européennes de la station d'épuration communautaire répondent aux objectifs suivants:

- Répondre aux contraintes réglementaires de la Communauté Européenne en terme de traitement des eaux résiduaires urbaines,
- Traiter les effluents de toute l'agglomération, en temps sec, comme en temps de pluie,
- Accueillir et traiter les produits externes : matières de vidange, graisses des restaurateurs, sables et produits de curage des réseaux

Les travaux ont débuté le 25 février 2007. A terme, pas moins de 4 600 000 m<sup>3</sup> d'eau pourront être traités par cette nouvelle STEP conçue pour une population équivalente à 60.000 équivalents habitants (38.000 auparavant). La capacité de traitement maximum sera de 1.500 m<sup>3</sup> par heure.



Financé par la CCS avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) dont l'aide financière atteint 40 % du montant hors taxes des travaux, ce projet coûtera environ 18.000.000 euros HT à la collectivité.

Le coût du fonctionnement de l'ouvrage est de l'ordre de 1,2 millions d'euros HT/an.

Ces travaux de modernisation sont menés en quatre phases distinctes :

- La première opération a consisté à démolir un des anciens décanteurs (ouvrage de prétraitement) hors d'usage.
- La deuxième a porté sur le terrassement et la construction d'ouvrages de génie civil : deux bassins biologiques, deux clarificateurs de 40 mètres de diamètre).
- La troisième phase consiste à équiper ces ouvrages et à les mettre en service. Elle s'accompagnera d'une démolition des ouvrages en fonction (filères eau et boue).
- La quatrième et dernière phase portera sur l'aménagement paysagé du site et la construction du logement prévu pour le gardien.

Pas moins de 7 000 m<sup>3</sup> de béton et 600 tonnes d'acier sont nécessaires à la modernisation de la station d'épuration. Le volume du terrassement est estimé à 22 000 m<sup>3</sup> et celui du remblai à 20 000 m<sup>3</sup>.

Estimées à 6 500 tonnes par an, l'équivalent d'à peu près 1 300 tonnes de matière sèche, les boues seront stockées dans deux silos prévus à cet effet, elles seront évacuées par un prestataire de service spécialisé.

Par ailleurs, il est à noter qu'un bâtiment de traitement des graisses et huiles permettra aux professionnels de déposer les matières de vidange issues des fosses de leurs clients.

Le basculement entre l'existant et la nouvelle station d'épuration sera effectif début novembre 2008.



La réception de l'ensemble des travaux est prévue pour fin juin 2009.